

2022-10-26

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Liens : [Infographies](#) [NBB.Stat](#) [Information générale](#)

Le montant des parts d'organismes de placement collectif belges a diminué au cours du second trimestre de 2022

- **La valeur financière des parts d'organismes de placement collectif (OPC¹) non monétaires de droit belge a diminué de 19,8 milliards d'euros durant le second trimestre de 2022.**
- **La baisse est quasi intégralement expliquée par un effet de valorisation négatif important, dû à l'évolution des bourses et la hausse des taux d'intérêt.**

Evolution de l'encours des parts d'OPC

A la fin du second trimestre de 2022, le montant total des parts d'OPC en circulation s'élevait à 203,1 milliards d'euros, ce qui correspond à une diminution de 19,8 milliards d'euros au cours du trimestre écoulé et de 32,9 milliards d'euros par rapport à la fin de l'année 2021. Cette évolution lors du dernier trimestre est due, d'une part, à des achats nets de parts d'OPC pour un montant de 0,9 milliard d'euros et d'autre part, à des effets de valorisation négatifs relativement plus importants, liés à l'évolution des bourses et à la hausse des taux d'intérêt. Ces effets se sont élevés à -20,7 milliards d'euros.

Cette diminution s'explique en majeure partie par les évolutions des OPC mixtes et des OPC d'actions. Les OPC d'actions ont connu un investissement net de 1,9 milliard d'euros alors que les OPC mixtes ont connu un désinvestissement net s'élevant à -0,1 milliard d'euros. Ce sont surtout les effets de valorisation négatifs qui ont été les principaux moteurs de cette baisse. Ils ont été de -7,4 milliards d'euros pour les fonds d'actions et de -7,5 milliards d'euros pour les fonds mixtes. Ces deux mouvements représentent 80% de la diminution de valorisation totale.

Les OPC mixtes demeurent la principale catégorie d'OPC commercialisée, en Belgique. L'encours de leurs parts en circulation totalisait 92,7 milliards d'euros au 30 juin 2022. Ils sont suivis des OPC d'actions (68,4 milliards d'euros), d'épargne-pension (21,7 milliards d'euros) et obligataires (17,4 milliards d'euros).

Evolution des détentions de parts d'OPC par les ménages belges

Les ménages belges sont les principaux détenteurs des parts émises par les OPC. Au 30 juin 2022, les détentions totales de l'ensemble des ménages belges s'élevaient à 116,8 milliards d'euros, ce qui représente 57,5% du total des parts en circulation.

En comparaison avec la fin du trimestre précédent, et bien que l'ensemble des OPC ait connu un investissement net positif de la part des ménages (+ 5,2 milliards d'euros), des effets de valorisation négatifs plus importants (- 11,0 milliards d'euros) ont contré cette évolution.

¹ Dans le texte, OPC signifie « organismes de placement collectif non monétaires de droit belge ».

EVOLUTION DU PASSIF FINANCIER DES ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF NON MONETAIRES DE DROIT BELGE AU 30 JUIN 2022 ET COMPARAISON AVEC LE 30 JUIN 2021

(milliards d'euros)

	Passif financier au 30 juin 2021	Passif financier au 30 juin 2022	Transactions financières au cours du 2 nd trimestre 2022	Autres flux ¹	Passif financier au 31 mars 2022
Parts d'organismes de placement collectif					
OPC obligataires	19,5	17,4	-1,1	-1,0	19,5
OPC d'actions	76,5	68,4	1,9	-9,3	75,8
OPC indiciels à capital garanti	3,3	2,9	-0,1	-0,1	3,1
OPC d'épargne-pension	24,3	21,7	0,3	-2,9	24,3
OPC mixtes	96,2	92,7	-0,1	-7,4	100,2
Total parts d'OPC	219,8	203,1	0,9	-20,7	222,9
Autres passifs ²	2,2	3,9	0,8	0,0	3,1
Total passif financier	222,0	207,1	1,7	-20,6	226,0

Source : BNB.

- 1 Les autres flux comprennent les variations de prix et de cours de change. Ils peuvent aussi inclure des éléments ponctuels comme des reclassements d'opérations vis-à-vis d'autres secteurs.
- 2 Se composent des autres instruments financiers tels que définis par le SEC 2010, essentiellement les crédits, les produits dérivés et les autres comptes à recevoir/à payer.

EVOLUTION DES DETENTIONS DES PARTS D'ORGANISMES DE PLACEMENT COLLECTIF NON MONETAIRES DE DROIT BELGE PAR LES MENAGES BELGES AU 30 JUIN 2022 ET COMPARAISON AVEC LE 30 JUIN 2021

(milliards d'euros)

	Encours financier au 30 juin 2021	Encours financier au 30 juin 2022	Transactions financières au cours du 2 nd trimestre 2022	Autres flux ¹	Encours financier au 31 mars 2022
Parts d'organismes de placement collectif					
OPC obligataires	2,5	3,5	1,1	-0,2	2,6
OPC d'actions	19,7	19,8	1,2	-2,6	21,2
OPC indiciels à capital garanti	2,9	2,5	-0,1	-0,1	2,7
OPC d'épargne-pension	23,8	21,2	0,3	-2,8	23,7
OPC mixtes	70,1	69,8	2,7	-5,3	72,4
Total	119,0	116,8	5,2	-11,0	122,6

Source : BNB.

- 1 Les autres flux comprennent les variations de prix et de cours de change. Ils peuvent aussi inclure des éléments ponctuels comme des reclassements d'opérations vis-à-vis d'autres secteurs.
- 2 Se composent des autres instruments financiers tels que définis par le SEC 2010, essentiellement les crédits, les produits dérivés et les autres comptes à recevoir/à payer.